Texte ACTION

CAA LILLE, le 23/11/2026

POUR 24
ABST 2
CONTRE 0
NPPV 0

CONTEXTE

La vague bleue pour les élections de mi-mandat aux États-Unis a balayé de nombreux candidat-es du camp MAGA, mettant un terme à l'hégémonie Trumpiste. Et ceci en dépit des moyens colossaux déployés par les géants de la Tech pour favoriser les candidats républicains. C'est bien le signe que l'expression démocratique peut s'imposer face à la montée de l'extrême-droite et des régimes illibéraux. Ainsi, au Brésil, l'extrême-droite a finalement été battue.
Avec le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), le Snes-FSU continue de dénoncer cette guerre génocidaire menée par l'État israélien contre le peuple palestinien. Pour autant, la fin de l'aide américaine directe à l'armée israélienne ne représente pas une inflexion significative de la guerre et du blocus imposé aux habitants de Gaza, asphyxiés économiquement et humanitairement. En Cisjordanie, le pretendant au poste de nouveau Premier ministre a déjà annoncé que la colonisation pourrait continuer.

L'austérité budgétaire, imposée par le Pacte de stabilité, a déclenché des mobilisations dans plusieurs pays d'Europe, où la jeunesse s'est mise en mouvement pour demander des moyens pour l'Education et les services publics en général et exprimer son opposition aux extrêmes-droites. En Serbie, en Belgique, en Italie, en Allemagne ... la contestation se double souvent du rejet de l'augmentation -inquiétante- des dépenses militaires.

En France, la mobilisation de la jeunesse lycéenne et étudiante exprime depuis fin septembre le rejet des politiques éducatives à l'oeuvre depuis 2017 et de leurs effets [...]
Elle se présente aussi comme un mouvement de résistance à l'accession au pouvoir de l'extrême-droite, présentée comme inéluctable en dépit des affaires et révélations qui rappellent combien la xénophobie fait partie de son ADN, de même que la corruption, sans affecter les prévisions ni sa place dans les sondages.
C'est dans ce contexte qu'est intervenu l'attentat raciste de Trappes, perpétré par un individu acquis aux idées de l'extrême-droite et obsédé par l'immigration , intoxiqué par un débat public et médiatique nauséabond et encouragé par une passivité complice à différents niveaux institutionnels .

Alors que le mouvement social entendait dénoncer des choix budgétaires qui vident les caisses publiques au profit des grandes entreprises, des budgets militaires et des plus riches et qui assèchent le financement des

services publics et de la protection sociale, Macron entend solder les débats portés par la mobilisation par l'annonce d'une "règle d'or". Celui-là même qui a fait le choix de laisser filer la dette pour mettre en oeuvre sa politique néo-libérale d'assistance aux plus riches, cherche désormais à verrouiller le débat démocratique en imposant aux futures représentations nationales de poursuivre ses choix. Cela traduit peut-être aussi sa crainte de voir accéder au pouvoir une majorité politique alternative qui s'écarterait de ses choix budgétaires austéritaires. En dramatisant les enjeux budgétaires autour de la dette, le camp macroniste passe aussi le plat au RN qui a repris à son compte cette proposition et qui veut se présenter à des électeurs apeurés comme responsable des finances publiques. Le camp macroniste se révèle à nouveau comme le marche-pied de la résistible ascension. Le SNES FSU doit se saisir du débat autour de cette proposition pour rappeller d'abord qu'il s'oppose à toutes les dérives autoritaires de type règle d'or, gouvernement par ordonnance ou 49.3 ou pacte de stabilité et qui visent à confisquer le débat démocratique. Il doit également porter d'autres éclairages dans le débat public sur la nécessité d'une fiscalité plus juste qui mette fin à la croissance des inégalités en faveur des plus riches détenteurs du capital et du patrimoine. Nous avons la responsabilité de montrer que la dette n'est pas une fatalité et que le financement de services publics ambiteux est une solution d'avenir.

EDUCATION

Mobilisations lycéennes

Notre académie a vu une intense mobilisation des lycéen.es soutenue par la suite par les étudiant.es. Certes, des incidents ont pu émailler certains blocages, essentiellement en métropole lilloise, mais ce mouvement a globalement été pacifique, joyeux, et porteur de revendications claires rejoignant celles que le SNES-FSU défend depuis des années "pour un autre lycée" et contre la réforme Blanquer, Parcoursup, le sous-financement des lycées par le Conseil Régional des Hauts de France, les effectifs trop lourds, et le manque de moyens en personnels.

Une répression sans précédent.

La réponse du gouvernement a été d'emblée répressive. L'attitude des forces de police dès le début du mouvement, avant même les incidents ou dans des villes où il n'y en a eu aucun, s'est caractérisée par une violence inédite et disproportionnée, mettant en cause les fondements de l'Etat de droit: contrôles d'identité aux abord des lycées, prises de photos des lycéen.es, fouilles des sacs, fouilles au corps, déploiement massif et agressif, nassages devant certains établissements, arrestations arbitraires et parfois violentes (ciblant parfois des personnes racisées de manière évidente) et non motivées, donnant lieu à des gardes à vue dans des conditions indignes et ne respectant pas les droits des mineur.e.s . Beaucoup de ces arrestations et GAV ont débouché heureusement sur des non-lieux ou été classées en "erreurs judiciaires", mais cela reste une expérience traumatisante et dégradante pour les lycéen.nes, y compris dans l'académie de Lille, cela visant clairement à les faire taire et rentrer chez eux. Rappelons qu'un lycéen de Lens a été mutilé, preuve d'une intolérable violence policière, sans que le ministre de l'intérieur ne s'en émeuve.
Enfin, le déploiement de compagnies de CRS pour filtrer l'entrée de certains lycées de l'académie souligne la fuite en avant du pouvoir face à des revendications légitimes. Dans des établissements, certain.es chef.fes, avec le soutien du rectorat, ont tenté de tenir des conseils de discipline pour motifs de "participation à des

blocages" ou "dégradation de bien public". Mais l'intervention de la section académique du SNES-FSU a permis de contrer en partie ces manœuvres, nous y travaillons toujours, car des exclusions de plusieurs jours ont pu être prononcées dans certains lycées mobilisés. Des appels menaçants aux familles ont également été passés, des justifications parentales lors d'absences ont été refusées -en dehors de tout cadre légal- afin de faire cesser toute mobilisation, même pacifique.
Soucieux d'envoyer à l'opinion un message répressif de "retour à l'ordre", et d'accréditer sa volonté de sanctionner coûte que coûte, le gouvernement a préparé un projet de décret qui prévoit de remettre aux DASEN la saisine et la présidence des conseils de discipline selon leur bon vouloir, dessaisissant ainsi les chef.fes d'établissement et les personnels enseignant et d'éducation de ces prérogatives.

Suspension des enseignements, "lock-out" et "passage en distanciel"

Face aux blocages et aux tensions, les directions d'établissement ont adopté des attitudes différentes, certaines maintenant l'établissement ouvert en dépit d'une réelle problématique de sécurité, d'autres suspendant les enseignements, avec l'accord du rectorat, afin empêcher les lycéen.nes de se retrouver, de discuter, et d'agir en toute démocratie. Dans l'ensemble, les lycéens ne se sont pas vu-es proposer les lieux et temps de discussion qu'ils et elles exigeaient.
Dans une grande confusion le plus souvent, les équipes ont été enjointes de "passer en distanciel" au nom de la "continuité pédagogique", et dans le but de convaincre l'opinion publique que la mobilisation était vaine. La section académique a rappelé aux collègues qu'il n'y a aucune base réglementaire permettant d'exiger un "enseignement à distance" qui ne saurait être imposé aux enseignant.es en cas de fermetures d'un EPLE. D'autant que les fermetures sont souvent abusives et non causées par des blocages . Nous avons également interpellé le rectorat sur les "constats de service non fait" établis par des CE envers des collègues qui étaient hors du lycée pour cause de blocage, ou qui ne font pas d'appel en distanciel. Nous avons obtenu gain de cause mais restons vigilant.es.

Point de situation

La lente décrue du nombre de manifestant-es, après 2 mois de mobilisation et de répressions s'explique largement par la stratégie de pourrissement choisie par un gouvernement qui a sciemment refusé d'apporter de réelles réponses. Le fiasco de la visite du ministre Geffray dans un lycée de Nantes indique que la colère est toujours là et s'enkyste.
Ce mouvement démontre que notre jeunesse n'est ni amorphe, ni dépolitisée : elle voit clair dans les annonces démagogiques du gouvernement. Cette jeunesse a aussi permis que le Conseil Régional des Hauts-de-France renonce à toutes les diminutions de budgets -parfois drastiques, de - 15% dans certains lycées- et sollicite dès octobre les lycées pour établir des bilans des réparations et aménagements urgents (fenêtres, fuites,...).
Nous ne sommes par ailleurs pas dupes non plus de la tentative du Conseil Régional de dévoyer le fonctionnement des instances via une "hotline" utilisable directement par les lycéen.nes pour signaler les problèmes matériels.
Les pseudo-consultations démocratiques (plateforme en ligne qgora, convocation des CVL en affichage ne visaient qu'à détourner les lycéens de la mobilisation en rejouant la comédie du Grand Débat après les Gilets jaunes ou de la Convention citoyenne pour le climat : les revendications du mouvement étaient pourtant claires et appellent des réponses à la hauteur. Les corps intermédiaires sont une fois de plus évincés et

méprisés dans leur rôle.

Droits et libertés : une révolte aux causes sociales et politiques

Le mouvement lycéen, étudiant et social a mis également à jour des atteintes très inquiétantes à l'Etat de droit, ce dans une fuite en avant face aux critiques du centre, de la droite et de l'extrême-droite. Le cas du lycéen mutilé de Lens a été emblématique à cet égard : non-respect de la présomption d'innocence, violation du secret de l'enquête..., absence de séparation des pouvoirs. Par ailleurs, d'une manière générale, la mise en cause du principe républicain d'égalité comme l'utilisation "sans limite" des arrêtés d'interdiction de rassemblement, de manifestation voire d'expression, la surveillance généralisée par drones et hélicoptères des manifestations depuis fin octobre, l'interdiction d'accès militant à de nombreux centres-villes, l'utilisation massive d'armes mutilantes, potentiellement mortelles, y compris devant des établissements scolaires de l'académie ...tout cela contribue à imposer comme la norme ce qui relève de l'état d'exception.
Le gouvernement met en place une vraie stratégie de pourrissement via une attaque envers la liberté pédagogique des enseignants (cas de la collègue de SES convoquée par le rectorat pour rendre des comptes sur ses séquences pédagogiques) et les accusations de Lecornu à l'encontre des personnels qui auraient mis en œuvre " une planification logistique pour livrer des mortiers" d'artifice avec " des personnes, qui parfois, dans l'enceinte de ce lycée, se livrent à des complicités " or le journal Le Monde en date du 21 novembre 2026 ne trouve aucune preuve de ces collusions ou complicités de violences portées par Matignon"

Questionnaire VSS, rappel du mandat SNES.

Les remontées du terrain sont inquiétantes: plusieurs établissements témoignent de la réalisation du questionnaire, "à la va vite" et sans respect du protocole prévu dans le guide ministériel (la passation par des AED sur des heures de permanence en est un exemple) , alors même qu'aucune communication du rectorat n'a encore enjoint les EPLE à le réaliser, et que les personnels ne sont toujours pas formés sur le sujet.
Le SNES-FSU rappelle ses plus grandes réserves quant à ce questionnaire et aux modalités de passation prévues par les textes, qui ne répondent nullement aux préconisations de la CIIVISE : il ne s'agit pas uniquement d'un problème de moyens ou de formation.
Le déploiement des questionnaires décidé sans réflexion préalable apparaît problématique tant pour les personnels que pour les élèves. Les conditions de passation ne semblent pas garanties au niveau de la confidentialité vu les retours de certains collègues. Certains chefs d'établissement prévoient des planning de passation imposés aux personnels médico-sociaux et Psyen sans concertation et respect de leurs missions habituelles. Ces personnels n'ont de surcroît pas été formé au psycho trauma, et en cas d'entretien suite au questionnaire, quelle assurance de prise en des services sociaux et psychologiques rapide des élèves alors que ceux-ci sont déjà débordés? Quel impact psychologique pour les élèves et les personnels ?

Il rappelle notamment sa revendication, à savoir que ce questionnaire doit être réalisé impérativement avec des personnels qualifiés (AS, Ide et/ou PSYen), formés et recrutés en nombre suffisant.
Les inquiétudes et les interrogations des enseignants, CPE, AED et AESH sur la passation sont nombreuses et légitimes. Le SNES FSU doit informer la profession et produire un matériel syndical afin de lui permettre de se protéger, tout en protégeant la parole des élèves. Par ailleurs, la section académique interrogera le Rectorat sur les consignes et les modalités de passation prévues dans notre académie.

Cérémonies en hommage aux "morts pour la France"

La célébration du 11 novembre voulue par le Ministère, a connu des déclinaisons très différentes selon les établissements. Le Snes-FSU confirme et dénonce l'instrumentalisation par certain-es élu-es -jusqu'à l'extrême-droite- de cette "commémoration" ce qui constitue, de fait, un précédent inquiétant.

Statut AESH

L'Assemblée nationale a adopté le 29 octobre 2026, en première lecture, la proposition de loi qui reconnaît aux accompagnantes et accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) un véritable statut. Il s'agit d'une première victoire qui ne suffira, malheureusement pas, à sortir tous les AESH de la précarité.
Le texte doit maintenant être examiné par le Sénat. La FSU a engagé une campagne d'interpellation des sénateurs (hors extrême droite) pour les enjoindre à inscrire à l'ordre du jour et à voter en faveur du texte. Le SNES FSU doit continuer de populariser cette campagne, mais doit également l'inscrire dans le cadre des débats budgétaires : sans budget dédié, il n'y aura pas de statut !

Salaires/Carrières/Pensions

Les (non) réponses du gouvernement à la mobilisation sociale et à la forte inflation subie par les personnels sont non seulement irresponsables, mais également inacceptables. Des millions d'agents, dont les élèves fonctionnaires, les AED et les AESH, ont une rémunération indiciaire en deçà du SMIC. L'absence de grille de rémunération nationale pour les AED condamne les personnels à une rémunération inférieure au SMIC et à vie. Du côté des enseignants, CPE et PSYen, les effets des mesures salariales prises ces dernières années pour améliorer la rémunération des personnels en début de carrière viennent de s'envoler. Actuellement, un.e certifié.e, CPE, PSYen est recruté.e à 1.02 SMIC. Cela impactera lourdement nos métiers qui peinent à retrouver une attractivité dans un contexte de déclassement salarial sans précédent et de dégradation des conditions de travail.

Il est urgent d'apporter des mesures salariales fortes pour toutes et tous (notamment par le dégel du point d'indice au delà de l'inflation et l'ajout d'au moins 40 points d'indices dans toutes les grilles de rémunération). Pour les carrières: la réactivation des mesures "Borne" serait une mesure positive, à condition qu'elle ne soit pas conditionnée à une refonte du calendrier des RDVC comme cela était prévu dans le projet initial.

En ce qui concerne la classe exceptionnelle : la refonte des ratios prévue en 2027 doit permettre un alignement de tous les corps sur celui des PE (à 29%), une urgence pour améliorer les fins de carrières, et les pensions des personnels

Les retraité·es demandent, suite à la mobilisation du jeudi 19 novembre Apris qui a réuni plus de 10 000 personnes :
- L'indexation a minima de toutes les pensions sur l'inflation au 1er janvier 2027
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen
- Aucune retraite inférieure au SMIC pour tout·e retraité·e ayant une carrière complète.

Le refus de la remise en cause de l'abattement de 10 %

Elections professionnelles

La participation aux élections professionnelles n'a cessé de chuter depuis le passage au vote électronique. Les réponses de l'administration aux questions posées par les organisations syndicales ainsi que l'amateurisme constaté ne sont guère encourageantes pour le scrutin à venir.

A croire que tout est fait pour que ces élections professionnelles soient un échec et que les personnels puissent y participer le moins possible. A 10 jours de l'ouverture du scrutin, le SNES FSU doit intensifier sa campagne : communication permettant de mettre en avant ses militant.Es, ses mandat.es , les combats menés et ceux à venir. Il est urgent de rendre visible ces élections, qui peinent à l'être dans ce contexte de mobilisation qui sollicite énormément nos militant.es ainsi que l''énergie et le temps des collègues.

Par ailleurs, le SNES FSU doit rapidement communiquer sur le bilan de son mandat (votes et actions) face à la communication mensongère d'autres OS.

Heureusement, la force du SNES FSU réside dans son réseau de militantes et militants à toutes les échelles de notre organisation, ainsi que sur le nombre important de ses adhérents.
la section académique a mobilisé, dès le mois d'octobre, l'ensemble de ses militant.es autour de la préparation de ces élections et du travail qui sera réalisé la semaine du 3 au 10 décembre. Elle organise un stage de formation syndicale dédié ce vendredi 27 novembre afin de former les S1, les membres de la CAA et l'ensemble de ses militants (S2/S3) sur le sujet.

ACTION

Depuis presque 10 ans, le Snes et la FSU ont combattu notamment les contre-réformes éducatives engagée par les gouvernements d'E. Macron. Il est notable que la colère sociale qui couvait depuis les législatives de 2024 ait justement émergé depuis les lycées publics, pour dénoncer les effets de ces réformes par celles et ceux qui les subissent au quotidien, et entendent prendre leur destin en main sans attendre les échéances politiques de 2027.
C'est donc bien l'Education, en particulier le 2d degré, qui a alimenté les journées de mobilisation les plus réussies, comme celle du 5 novembre, et qui a été suivi de l'appel Education du mardi.

Pour autant, la multiplicité des appels à la grève (7 depuis le 29 septembre, des mardis et des jeudis uniquement), la tentation de la grève par délégation ou encore les difficultés à construire l'unité syndicale à l'approche des élections professionnelles n'ont pas permis, pour l'heure, d'obtenir les gains escomptés sur l'ensemble de nos revendications.
Pourtant, que ce soit sur la question des salaires et des carrières, ou sur la question du schéma d'emplois pour la rentrée 2027 (836 suppressions de postes d'enseignant-es dans le 2d degré), le contexte politique et social reste favorable à l'action. Sans être parvenus à engager massivement la profession, les nombreux appels qui se sont succédés permettent de porter le mouvement social au profit d'alternatives politiques et sociales aux antipodes des propositions de l'extrême-droite.
Ils ont également permis, à l'approche d'élections professionnelles imminentes, d'exposer largement les mandats du Snes-FSU.
Dans ces conditions, l'appel à la mobilisation du 1er décembre doit être investie : à nous de continuer à braquer les projecteurs sur l'Ecole Publique en général, sur le 2d degré en particulier, et de nous servir de

cette date comme une caisse de résonnance à 2 jours de l'ouverture du scrutin.

Egalité Femmes-hommes

Le Snes-FSU appelle à participer aux manifestations et rassemblements organisés à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre.
À ARRAS le MERCREDI 25 NOVEMBRE, à 18H30 PLACE FOCH
À LILLE le SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 À 14H
À Boulogne-Sur-Mer , le 28 novembre 15h station Liane